
LOS ANGELES – Session thématique de grand intérêt dirigée par les SO / AC
Lundi 13 octobre 2014 – 10h30 à 12h00 PDT
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

BRAD WHITE:

Il me dit quelque chose dans mon micro, et dans mon écouteur pardon, si nous avons un tweet il va me le dire. Nous avons un compte Twitter spéciale, askSOAC, et ce qui le voudrons pourrons participer avec leur connections par Adobe Connect et pourrons, en fait, faire des interrogations au moyen de la salle de chat. Nous vous demandons de faire des commentaires pour les questions aussi courtes que possible, comme si c'était un Tweet, même si vous vous servez de la salle de chat d'adobe. Vous pouvez le faire donc par le compte Twitter ou la sale de chat. Nous aurons bien sur, plus de commentaires et de questions que celle qui sont possible pour le temps qui nous a été attribué. Tout cela fait parti des enregistrements publics, nous avons vu pendant la réunion de Buenos Aires qu'il y a eu beaucoup de Tweet pendant la réunion, des questions et des réponses, et nous pensons que c'est très positif, mais nous voulons que tout ceci, enfin fonctionne comme il faut. Notre expérience d'aujourd'hui qui peut être bonne, ou pas tellement bonne, enfin nous vous demandons de nous dire ce qui a été positif et ce qui ne l'a pas été. Ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas donné de bons résultats. Lorsque vous verrez parler les membres du panel vous verrez sur l'écran et vous avez bien sur un petit panneau qui dit à quelle organisation ils appartiennent.

Nous allons commencer la première partie de la réunion, ce que chacun des membres du panel a à nous dire.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vais donc posé la première question. Quel devrait être la principal priorité de l'organisation de l'ICANN par rapport a ce qu'est la nouvelle série de candidature pour les nouveaux gTLD, et nous allons commenter, commencer par Rafik. Je vais vous demander d'être bref.

RAFIK DAMMAK:

Je serai donc le premier. Je viens du secteur non-commercial, pour ainsi dire, et l'idée d'évaluer la première question avant de passer à la deuxième, donc on va évaluer s'il y a eu un succès, on va évaluer les points positifs et les points négatifs, ainsi que tout ce qui concerne les pays en voix de développement. Surtout pour améliorer notre diffusion lors de la deuxième étape, de la deuxième série, pardon.

KEITH DRAZEK:

Je crois qu'il a de différentes révisions de la première série, de la série actuelle des gTLD qui doit être faite avant d'entamer la prochaine ou les prochaines séries. Il y a une demande de révision de l'AoC qui concerne le choix des consommateurs et révision qui concerne le GAC et que le GAC a demandé. Je crois donc, que si on laisse de coté les demandes formelles de révision, la communauté doit s'écarter un petit peu et considérer si cette série a répondu aux attentes pour voir quel est le marché réel pour le gTLD et il faut mieux informer les candidats sur leurs obligations, les responsabilités, la capacité sur le marché.

HEATHER DRYDEN:

Je crois que les révisions sont une étape importante pour établir ce qu'il faut modifier ou ajouter et ce qui fonctionne de manière approprié dans

cette série qui est en cours. Pour configurer tout le programme dans l'avenir sur la base de leçons tirées sur cette série et les séries qui nous ont précédées. Je suis d'accord pour dire que cela doit être fait avant de commencer une nouvelle série. Il faut tirer avantages de prendre l'occasion de faire cela et faire les ajustements. Je suis d'accord sur le fait que c'est aussi d'important de se mettre d'accord sur les objectifs de la série précédente. Sur les thèmes ou il y a eu des débats concernes il y a eu des débats parce que il y a eu de différentes opinions sur ce qu'il fallait faire. Si nous pouvons nous mettre d'accord pour les série à venir je crois que ca va être beaucoup plus facile pour nous d'aller et de progresser sur ce programme et pour les suivre et pour voir si elle répond nos attentes.

PATRIK FALTSTROM:

Au lieu de répéter ce que nous devrions faire, je vais vous dire, ce que nous sommes en train de faire à ce moment. Nous avons identifié au sein du SSAC nous fait quelques recommandations pour la série actuelle et ce que nous présentons pendant cette réunion nos révisions non seulement de la SSAC mais aussi de notre propre travail. Pour voir si la recommandation était efficace pour pouvoir ainsi, présente de nouvelles recommandations sur ce qu'il faut ajouter, pour ce qu'il faut corriger et ca a été un travail ardu parce que il y a bien sure beaucoup de corrections qui ont été apportées en ce qui concerne la stabilité et la sécurité. Depuis que l'on a créé le guide des candidats. Alors, Je pense que la révision a été important non seulement pour le faire de façon générale sur le système, mais aussi sur la manière de faire les recommandations actuelles on été mises en œuvre et comment son

été réalisées dans toute les séries en générales et dans la perspective du SSAC pour voir s'il faut faire autrement les choses.

PETER NETTLEFOLD:

Bonjour a tous. Je m'appelle Peter Nettlefold, je me présente. Je travail au GAC. Je ne vais pas répéter ce qu'il a été dit, mais une de priorités est de close cette première série et en faire une révision avant d'entamer une deuxième. Au sein du GAC nous avons commence à considérer certains thèmes que nous avons identifiés lors de la première série et des thèmes sur lesquels le GAC va à se centrer. Dont, les extensions géographiques, les processus de candidatures communautaires et tout ce qui concerne le soutien financier des candidats. Il y aura aussi une séance spécifique du GAC sur les extensions géographiques qui aura lieu à 9 :15, mercredi.

BRAD WHITE :

Merci Peter. Avant que tu commences, je sais qu'on a récupéré le réseau. Les gens bien de fois, ne savent pas ce qui signifie GAC ou quoi que ce soit. Donc, soyez gentil explique ce que chaque sigle signifie.

STEVE DeIBIANCO:

Merci Brad. Il y a eu une politique en 2008, de l'organisation de soutiens -- qui a ouvert la porte pour l'extension de nouveaux GTLD. Mais depuis ce moment la l'ICANN a pris des engagements importants. Le premier concerne l'affirmation des engagements et puis il y a eu dans notre groupe celui de partie prenante commercial qui a créé des indicateurs pour pouvoir savoir s'il on peut choisir si l'on augmentait la concurrence etc. Tout cela concernait un point central concernant la

protection des droits. Ces révisions vont suggérer des changements dans les processus des candidatures ainsi pour le processus d'objections pour les prochaines séries. Cela concerne le processus de développement des politiques. Nous ne pourrons pas entamer un nouveau processus du développement des politiques avant d'avoir fini toutes ces révisions. Je sais que les candidats vont faire pression, vont exercer pression parce qu'ils veulent passer à la prochaine série mais l'ICANN a des engagements qu'elle doit honorer d'abord. Et cela se porte aussi à dire la protection et le service de l'intérêt public.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Brad. Je m'appelle Tijani Ben Jemaa. Je suis d'accord sur tout qui a été dit sur cette évaluation de la première série, avant de lancer la deuxième série. Il me semble que nous n'avons pas attendu la fin de l'évaluation pour pouvoir savoir qu'il y a eu des grandes failles qui concerne l'inclusion des candidats des économies en développement et des communautés les plus pauvres. Lorsque la première série a été préparé, nous avons toujours dit que les redevances étaient très élevées, les honores étaient très élevés, et que les économies en développement et les économies les plus démunies aller devoir attendre les prochaines séries pour que l'on puisse avoir un retour sur les couts parce que nous avons dit que nous allions récupérer les couts de ce programme. On a établie un calcul sur la base de 500 candidats et nous avons eu 2000 je ne pense pas donc, que quelque un puisse dire maintenant que nous allons besoin de récupérer le montant du cout. Que pouvons- nous faire pour les candidats des économies en

développement et des économies les plus démunies ? Nous devons donner l'occasion de participer à ce programme. Nous leur donner l'occasion, ou disons, le privilège. Cela peut se faire, par exemple, en consacrant la prochaine série a ces candidats, tout en sachant que les honoraires, les redevances ce seront d'un très faible montant, parce que nous n'avons plus besoin de récupérer le cout, le montant du cout du programme. Et cela ne concerne pas que les redevances, les -- avec toutes les mesures qu'il faut préparer pour cette nouvelle série, pour n'est pas avoir a faire face au même échec auquel nous avons du faire face pendant cette première série.

HOLLY RAICHE:

Je parlerai très brièvement. Je soutiens cette révision et les repos du processus. La première, concerne les engagements sur les terres publiques. C'est une déclaration qui doit être faite par le candidat qui va dire ce qu'il va faire, ce qu'il a dit qu'il allait faire, on a demande cela lors de la dernière réunion du conseil d'administration. On nous a dit que cela pourrait être mis en œuvre, et ce n'est pas le cas. La deuxième question, c'est qu'il n'a eu que trois candidatures des pays en développement et aucune de ces candidatures n'a réussi. Il faut voir ce qu'il faut faire et Il faut le faire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Bon jour, je m'appelle Olivier Crepin-Leblond. Je fais partie de l'EURALO. He crois qu'on a beaucoup dit et je ne vais pas tout répéter ce qui a été dit, mais je vais donner mon soutiens a certaines choses que l'on a distingué a parler de l'évaluation de certains indicateurs ce quelque chose de très important. Il faut faire cette révision. C'est l'une des

choses qui si ce n'est pas faite, ce ne pas intéressant et ca ne vaut la peine d'avoir une deuxième étape si nous ne savons pas si la première a répondu aux attentes. Quant aux candidatures communautaires, cette idée actuelle fonctionne pour ceux qui ont un bon sac d'argent, une bonne poche. Et cela ne vas pas dans le bon sens. Nous sommes une organisation d'intérêt publique et cela ne vas pas dans le sens de l'intérêt publique. Le troisième point concerne, bien sur les économies en développement. Bien sure les poches les plus grandes ne sont dans ces économies la, et ces déséquilibres doivent être, en fin, doivent être modifiés parce que autrement les gens diront l'ICANN fonctionne comme une organisation pour maintenir du premier monde. Comme responsable de tout et a la direction de tout.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup. Je m'appelle Leon Sanchez et je travail pour LACRALO. Bien sur je suis d'accord avec mes collègues. Je soutiens ce qu'ils viennent de dire. Et je voudrais ajouter que l'ICANN évidemment a commis quelques erreurs et il faut que ca se remet aux commentaires de la communauté pour les inclure dans les nouveaux guides de candidats. Avec des questions sur les extensions géographiques, et de la propriété intellectuelle, les INGOs, il ya plusieurs problèmes qui se présentent. On pourrait peut être élargir la question de la révision au centre d'échange d'information sur les marques. Parce que nous avons le besoin de voir ces communautés qui n'ont pas une grande représentation parmi nous aujourd'hui. Il ne faut pas que tout soit base sur notre capacité financière ou sur les besoins impérieux de rentrer ou pas sur --. Merci beaucoup.

EVAN LEIBOVITCH :

Je m'appelle Evan Leibovitch. Je suis le président du groupe de nouveaux gTLD At-Large, ça était tout public ça avec cela. La secrétaire du commerce a fait des commentaires très importants sur l'internet dans le monde en développement. Si l'on tient compte de nombre de milliers de volontaires qui ont participé à cet effort qui a été fait. Il y a eu des échecs, parmi les candidatures présentes. Il faudrait que nous considérions une solution à ces problèmes dans le plus bref délai. De la même façon le rejet qui a été fait à la candidature de la communauté point gay marque un point très important sur la crédibilité de l'ICANN. Il faut que nous tenions compte des engagements des terres publiques parce qu'il n'y a pas pour le moment une manière de les appliquer ces engagements des terres publiques. Alors ce nouveau fonctionnaires comment sera son travail il n'aura grande chose à faire la dessus. Quant à la prochaine série je pense que en ce qui me concerne, d'après ce que je entendu de la communauté nous avons besoin d'une série de remédiassions de ressources, s'il faut se centrer sur la communauté et sur les ressources. Nous devons nous centrer sur les candidatures venantes du monde en développement.

MICHELE NEYLON:

Je m'appelle Michele Neylon. Je viens du groupe de partie prenante de bureau d'enregistrement A partir de cette premier série nous avons eu de difficultés, beaucoup de barres pour voir déboucher sur cette premier série. On est à niveau de beaucoup d'hypothèses qui ont été quelques unes positives et d'autres négatives. Je crois qu'il faut relie -- le passe et voir si les hypothèses sont vérifiées ou pas ou s'il s'agissait

des incertitudes, des craintes. Si nous allons prendre de décisions politiques de l'ICANN au sein de l'ICANN cela doit être fait sur les faits et non pas sur les hypothèses, les rumeurs ou sur les incertitudes ou les doutes, ou les craintes. Beaucoup d'entre vous, en fin, bon nombre d'autres membres ont mentionné la question de -- sous-développé et comment elles pourraient accéder au programme de nouveaux gTLD... Et au financement. Je crois que cela doit montrer la capacité de l'ICANN pour faire un travail approprié en ce qui concerne la connaissance de nouveaux gTLD partout dans le monde. Je pense que c'est quelque chose qui est réelle de l'acceptation universelle. Il semblerait que cela ne soit li..... autrement dit cela signifie que les utilisations des TIDN va au delà de l'utilisation de caractères latins et il faut inclure d'autres caractères qui peuvent être de textes, des écritures arabes, chinoises, etc. Mais l'acceptation signifie que tout le monde va pouvoir utiliser des e-mails avec les nouveaux gTLD. Cela devrait permettre de créer facilement un lien avec d'autres types de ressources et cette acceptation universelle n'est pas a faire a l'heure actuelle. Il y a certaines TLDs qui soutiennent cela et ils ne font pas tous la même chose pour les candidatures en ligne et j'entendu dire a des -- des collègues que si l'on veut avoir une adresse mail sur les TLDs. Cela ne fonctionne pas c'est quelque chose de pratique, de facile, c'est simple. Cela doit être abordé et cela va au delà de point .COM. On peut utiliser les domaines de primer niveau, pour donner aux communautés différents types de contenus en ligne pour que les gens puissent y accéder. Moi évidemment je ne serai pas d'accord pour nous servir de la prochaine série comme une série de remédiassions. Il y a des occasions que nous avons manquées pendant la première série et nous pouvons les avoir maintenant: les mécanismes de révision, les sauvegardes

doivent être considérés sous le jour de la réalité pas sous les craintes et les hypothèses précédentes.

LOUIE LEE:

Merci Brad, je m'appelle Louie Lee, je suis le président, je préside le conseil de l'organisation de soutien à l'adressage. Nous ne participons pas de manière directe en processus de nouveaux gTLDs, mais en tant que membre de la communauté individuelle, à titre individuel. Nous participons autant que cela est possible. Je dois dire que les membres des... viennent à participer à nos réunions les opérateurs de registre. Les registres d'internet régionaux participent aussi à nos réunions. Nous avons eu des problèmes ou les registres ou les bureaux d'enregistrement peuvent avoir des problèmes pour avoir suffisamment d'espace dans leur rédaction. Par suite de la rédaction ces politiques-là ont été reformulées pour qu'elles soient plus utiles et pour que les adresses soient disponibles lorsque que vous en aurez besoin. Lorsque les gTLDs s'élargiront, seront plus nombreux.

LARS-JOHAN:

Je m'appelle Lars-Johan. Je suis un des deux co président du comité consultative sur les systèmes des serveurs racines, RSSAC. Nous avons un centre d'intérêt très limité concernant la sécurité, la stabilité, la résilience du processus des systèmes des serveurs racines. Tout ce qui concerne la génération, la création des archives des données et jusqu'à sur ce qu'on publie sur l'interface et nos serveurs internet. Par rapport au programme des gTLDs nous travaillons sur l'étude d'extensibilité de la racine et sur la préparation de la prochaine série des délégations des

gTLDs. Nous voudrions prendre le temps pour voir les différentes propriétés ou caractéristiques ou indicateurs qui ont été en fait débattu pour nous assurer que cela fonctionnera comme il faut. Tout fonctionne comme il faut, en fin comme nous le savons, mais nous voulons de toute façon faire un contrôle, des vérifications pour nous assurer de voir que nous avons les indicateurs tels qu'ils avaient été prévus. Je ne vois pas de motifs d'inquiétude, mais c'est quelque chose dont nous devons tenir compte lorsque nous aborderons une nouvelle série. Merci beaucoup

BRAD WHITE:

Nous n'avons pas encore le système wifi. On travail pour pouvoir travailler la dessus. Nous avons des micros dans les couloirs. Nous ne sommes pas dans un forum public donc si vous avez des doutes vous pouvez lever la main et nous vous donnerons un micro. J'ai une question pour Patrik, lorsque que le programme des nouveau gTLDs a commencé avant la première délégation, les soucis étaient très accentués sur la question de la sécurité. Avant cette prochaine série quelles questions devraient être résolues pour SO/AC?

PATRIK FALTSTROM:

Nous ne savons pas pour le moment. Je ne peux pas dire oui ou non, parce que l'une des choses que nous faisons en ce moment, je l'ai peut être dit un peu trop vide, mais l'une des choses que nous faisons est un nouveau contrôle des documents que nous rédigeons et les avis que nous avons donné, toutes les recommandations que nous avons fait depuis le début de la série actuelle des nouveaux gTLDs. Nous avons revu les recommandations que nous avons faites et nous essayons de

voir pourquoi nous les avons rédigées. Nous essayons de les appliquer. Nous voulons voir aussi quels sont les motifs, les raisons de la situation actuelle, par contraste avec les circonstances de l'époque où nous avons rédigé ces recommandations. Nous voulons voir aussi si ces recommandations proposées ont eu d'effet qu'elles pouvaient avoir d'après ce que nous imaginions. Et voici les corrections qui devaient être apportées à notre avis sont encore nécessaires. S'il faut encore appliquer cette recommandation ou si peut-être une recommandation n'était pas suffisamment claire ou n'a pas eu l'effet que nous escomptions. Bien sûr tout cela concerne le centre d'échange d'information sur les marques, avec la collision sur l'espace des noms de domaines ainsi qu'autre thème qui ont été mentionnés. Par rapport à l'acceptation universelle, il y a un autre document concernant ce thème. Un avis que nous avons pas encore publié mais suivant notre calendrier, sur la fin de cette année, nous serions prêts à publier cette recommandation.

KEITH DRAZEK:

Je ne répondrai pas aux questions concernant la sécurité. Mais je veux parler surtout du fait que les révisions sont nécessaires et quelles prendront du temps. Il n'est pas trop tôt pour commencer à recueillir de l'information, voir quels sont les problèmes, les soucis, et les possibles corrections qui peuvent être apportées. Il y a du travail qui peut commencer à être fait, et qu'il faut commencer à faire. Je peux dire que dans notre groupe, des parties prenantes des opérateurs de registres et le NTAG groupe des nouveaux gTLD, on travaille pour essayer de enfin de tenir compte de tout ces soucis, les documenter, voir les améliorations possibles, et avoir une liste la plus exhaustive que

possible pour discuter et voir des possibles recommandations pour ces révisions. Ainsi que recueillir des données qui puissent servir pour le travail de l'équipe de révision, qui s'occupe des thèmes concernant la protection, la confiance et aux choix des consommateurs. Il y a probablement trois catégories pour lesquelles nous pouvons dire qu'il est encore en tout petit peu prématuré de commencer à penser pour lancer une nouvelle série. D'une part le modèle de récupération des coûts qui a été conçu. Pensez à 500 candidatures de gTLD, et cela était multiplier par quatre, donc si nous avons ce modèle de récupération de recouvrement de coûts. Comment savons-nous qui peut être les honoraires ou redevances. S'il y a eu un excès de fond comment pouvons-nous imaginer quel est le niveau des honoraires ou de redevances pour la prochaine série. Il y a une question qui concerne le budget, et les revenus de l'ICANN par la collecte des fonds et des candidatures pour ce programme, il se peut que l'ICANN soit un excès de fonds. Alors comment pouvons-nous déterminer quel doit être le budget approprié pour que l'ICANN joue son rôle de coordination, et quelle respecte son nombre plus limite. Autrement dit, quel devrait être le niveau budgétaire optimal de l'ICANN, et il faudrait que nous voyons ensuite quels sont les honoraires ou les redevances pour les candidatures. Mais aussi les honoraires ou les redevances concernant les bureaux d'enregistrement et les registres par domaine. Il se peut que se soit un peu prématuré que de faire cette évaluation maintenant. Je devais aussi dire, ou souligner, que l'ICANN a établie une administration avec suffisamment de personnel pour gérer ce programme des nouveaux gTLD. Un indicateur est que le fonctionnement de tout ceci est très bon pour tous ces domaines. Nous ne voulons pas perdre cette expérience qui a été acquise.... cela.... Si nous devons attendre quatre

ans et il faut que nous le sachions, c'est un déficit que nous devons examiner et ... Pour résumer ce programme des nouveaux gTLDs a été l'expansion la plus grande du DNS ou au moins de l'espace, des noms qui pu être vu. Nous avons eu une grande croissance mais nous devons faire face a certains problèmes. Et la question est de savoir comment nous gérons tout cela, comment faisons nous les ajustements. Comment améliorons-nous notre approche.

BRAD WHITE:

Je crois que Steve DeIBianco a un commentaire. Et puis nous pondrons une question du Twitter.

STEVE DeIBIANCO:

Merci. Dans le domaine politique de l'ICANN il semble bien qu'il y est beaucoup de tendances et qu'il essaie de polariser les opinions. Ils y en a qui disent comment commencez maintenant et d'autres qui disent non attendez. Nous devrions voir qu'il y a cette vision politique, rien n'est aussi simple que cela semble l'être. Cette révision est très fortement liée à l'organisation de l'ICANN. Il s'agit de l'ICANN qui doit faire une révision des comptes et qui doit être responsable devant le monde qui l'observe. Nous devons faire des révisions sans délais, mais il y a certaines choses qui peuvent être faites dès maintenant et d'autres qui doivent, qu'il faut attendre pour les faire. Il faut voir les références positives et négatives, avec tous les éléments d'évaluation des candidatures et des processus d'objection. Je sais que nous essayons de l'oublier mais c'est un processus qui nous a permis de tirer de très nombreuses leçons. Dans les groupes de discussion il faut faites des contributions dans l'immédiat avec toutes les idées possibles. Il y a eu

des bureaux d'enregistrement qui ont fait leur travail dans ce sensé là. Je sais que personnel de l'ICANN a commencé sa propre analyse, et c'est une révision de l'efficacité et de l'équité des processus qui sont établis pour voir si ce mécanisme fonctionne comme il le faut. il faudrait que cela guide le personnel pour établir les systèmes nécessaires et les modifications nécessaires pour les prochaines séries. Mais il faut faire une pause et réfléchir aux résultats de cette documentation ainsi que sur le résultat de la révision de l'analyse de la révision du personnel. Il faut présenter ça -- pour le développement des politiques avant que cela représente des modifications dans le système. Nous allons finir ...du système de tire numérique. Maintenant je cède la parole à Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Nous parlons de calendrier. Les prochaines séries, bon il y en a beaucoup qui veulent l'avoir très vite et d'autres qui veulent reporter. Il faut se demander si c'est trop tôt ou trop tard. L'une des choses qu'il faut éviter c'est d'établir des attentes qui nous fassent penser que nous allons avoir une série précoce et qu'il y aura ensuite des retards, comme cela c'est passé avec la première série. Il y aura des petites organisations, des candidats, des petits candidats qui vont continuer pendant les années à essayer de maintenir leurs affaires sans avoir un produit réel qu'ils pourraient lancer. Ce n'est pas juste pour les candidats, ce n'est pas juste pour la communauté non-plus. Bon nombre de ces candidats, sont des candidats des petites communautés qui ont des budgets très limités, qui ne leur permettent pas de maintenir un effort aussi grand pendant si longtemps. Alors lors ce que nous parlons de délais, et lors ce que nous parlons du lancement de la nouvelle série, il faut que nous respections ces délais ces temps là. Il ne

faut pas que nous soyons dans une position où le conseil d'administration devrait voter par la pression qui est exercé pour lancer le programme. Il faut que nous assurions qu'il n ai pas autant de brèche à combler

BRAD WHITE: Est-ce que tu dis qu'il faut faire attention par rapport au lancement?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Nous devons faire attention à notre communication, et nous ne devons pas établir des attentes indues.

BRAD WHITE: Nous avons question ou un commentaire sur Tweeter.

INTERVENANT: Anthony Niiganii n'est pas branché sur le wifi mais fait parvenir son commentaire. Est-ce que vous avez pensé à la manière dont on peut réassurer que la prochaine série de candidatures de gTLD puisse inclure une composante de normes d'accessibilité.

BRAD WHITE: Est-ce que quelqu'un voudrait répondre à cette question?

HOLLY RAICHE: Je pense que c'est un point très valable.

STEVE DeBIANCO: Je ne pense pas que l'on doit supposer que l'organisation qui coordonne les identificateurs uniques a l'espace suffisant pour gérer l'accessibilité. On utilise des étiquettes pour accéder aux sites web, et c'est une préoccupation valable.

PATRIK FALTSTROM: Nous devons séparer les différentes organisations de normalisations qui travaillent avec les normes d'accès pour les différents protocoles, comme, par exemple, les W3C, c'est le consortium de la World Wide Web, ou d'autres organisations. Séparer donc les choses, et voir quels éléments de chacun, bien sur, la question de l'accès présente des problèmes pour l'ICANN, pour nous assurer que tout le monde puisse participer. Mais il faut que cela soit séparé par rapport à la question des identificateurs.

EVAN LEIBOVITCH: Cela me renvoi à la question des candidatures communautaires. Je pense que le processus d'évaluations des candidatures communautaires nécessite une révision autant du point de vu des critères que du point de vue de son application. Il faut réexaminer cela de façon très sérieuse.

BRAD WHITE: Par rapport à la question qui a été posée avant, je ne sais pas qui veux y répondre mais quels sont les éléments qu'on a vu apparaitre auquel on ci n'attendait pas.

STEVE DeBIANCO: Du point de vue de la communauté des entreprises, nous avons beaucoup travaillé pour nous assurer qu'il n'y est pas trop de sociétés qui doivent présenter des candidatures pour leurs marques. On leur a dit qu'il pouvait invoquer les mécanismes de protections des droits, mais j'ai été surpris qu'il y ait un grand nombre de marque qui ait décidée de lancer leur propre nom de domaine de premier niveau. Environ 400 entreprises ou 500 ont fini dans l'espace des noms de domaine. J'ai été surpris. Il faut voir ce qu'ils vont en faire de ces domaines.

EVAN LEIBOVITCH: Ce qui m'a sursis notamment ce sont les engagements d'intérêts publics. La façon dont ils ont été appliqués. Dès le début il y a eu des inconvénients par rapport a ces engagements d'intérêts publics. Et des problèmes par rapport a ces engagements, des engagements qui été obligatoire par rapport a des engagements qui n'étaient pas obligatoire. La façon dont on a géré ces engagement c'est une conséquence inattendue de ce qui c'est passé.

LORI SCHULMAN: En ce qui concerne la question de ne pas polariser la question d'avancer ou ne pas avancer avec les nouveaux gTLD, je suis vraiment curieuses de savoir, coté entreprise, parce que c'est ce que, je connais bien ce qui se passe de l'autre coté de l'ALAC. J'aimerais donc savoir quel serait les aspects dont il faudrait tenir compte pour de nouveaux programmes que nous reconnaissons comme des programmes qui ne correspondent pas correctement à des économies en développement. Est-ce qu'il pourrait y avoir un lancement limité au bénéfice de l'intérêt public ?

STEVE DeBIANCO:

Du point de vue de la communauté des entreprises, dès le départ, l'unité constitutive des partis prenante commerciale a eu la position selon laquelle l'ICANN devait donner la priorité aux candidatures des communautés -- notamment les noms de domaines internationalisés. C'est-à-dire les noms de domaine qui sont dans des scripts non latins, dans les alphabets latin, pour nous assurer que toutes ces communautés puissent participer. Je pense donc que ces toutes ces communautés puissent participer. Je pense que c'est une position qui est toujours valable. Et le train est déjà parti, parce qu'il y a beaucoup d'entreprises qui auraient voulu se porter candidats pour un gTLD de marque. Et maintenant dans cette série de remédiassions dont on parle, il y aura beaucoup de pression, et ce serait très difficile de lancer une série limitée pour mettre en place ce type de remédiassions. Les révisions nécessaires seront mise en place dans les plus brefs délais mais je ne pense pas que l'on puisse lancer des séries limitées à certaines communautés.

KRISTINA ROSETTE:

Rosette je parle à titre personnel. J'appartient à IPC. Je comprends bien qu'il faut peaufiner les guides de candidatures. Cela couvre des objections, les règlements de litiges, et à l'exception des objections juridiques, je pense c'est ce qu'on devait faire. Je pense que le reste n'est pas bien fait. Je ne pense pas que la communauté soit d'accord avec ces résultats un peu bizarres que l'on pourrait voir à partir d'interprétations des panels qui ont fait, par rapport aux critères des

différentes objections. Il faut repenser aux rôles d'un objecteur indépendant, et à ce moment-là il faudrait trouver l'occasion pour que les candidats, par rapport auxquels il y a eu des objections, puissent résoudre les problèmes de conflits d'intérêt sans devoir déboursier 200.000 dollars pour venir à bout de ses objections.

BRAD WHITE:

Est-ce qu'il y a d'autres questions. Je sais qu'il y a toujours des questions. Il y a toujours des questions par rapport à savoir quand est-ce que la nouvelle série va commencer. Et pour rebondir sur ce qui a dit Olivier il faut être très prudent il faut y aller doucement. Peut-on y aller doucement lorsqu'il y a tellement d'enjeux?

MICHELE NEYLON:

Je pense que quelqu'un en a parlé. Il ne s'agit pas de vitesse mais plus tôt d'attente. De la réunion, la réunion qui s'est tenue à Paris en 2008. Le message qui a été passé, le message qu'on a voulu faire passer par rapport aux nouveaux gTLDs était un vrai désastre, parce que à ce moment l'ICANN a passé un message incorrect. Les organisations de tout le monde, du monde entier ont mal compris ce message. Rien n'était préparé pour que cela puisse avoir lieu. Donc ce que nous avons vu dans cette première série c'est qu'il y a des compagnies, des organisations, des entreprises qui auraient eu les fonds pour pouvoir réussir à obtenir une candidature mais qui ne se sont pas présentées parce qu'on a pris trop de temps à mettre en place les choses. Et cela en raison des attentes qui ne répondaient pas à la réalité. Et les choses ont évolué très lentement et ces entreprises n'avaient plus l'argent. Nous avons vu une candidature, on a vu ce type de problèmes dans certaines

candidatures. Cela rend difficile pour les entreprises de pouvoir arriver à mettre en place ce type de mécanisme. Il faut communiquer correctement, pour que les entreprises et les organisations puissent travailler je pense que l'ICANN doit penser à la sécurité, la stabilité, mais aussi à d'autres choses. Mais c'est celui-là l'objectif principale pour travailler de façon sûre.

BRAD WHITE: Ce que tu veux dire c'est que y vaut mieux aller lentement mais aller fermement.

MICHELE NEYLON: On sait tous que l'ICANN fait très bien son travail.

STEVE DeIBIANCO: Brad, tu parles des journalistes. Pourquoi ils veulent une réponse? Pour avoir des informations pour mettre à la une. Dire Ça sera en 2016 etcetera. Ma femme m'a dit quand on revenait de l'hôpital avec mon premier enfant: "On pourrait commencer à travailler au deuxième enfant." Et elle m'a dit : "quand je serais prête je vais te le dire mais pas maintenant". Voilà.

BRAD WHITE: Est-ce qu'il y a des questions de la part de la salle de chat?

ROB HOGGARTH: Oui, il y a des félicitations pour Benedetta Rossi et Carlos Reyes qui ont été connecté. Pour les gens qui se sont exprimés malgré l'absence de

wifi. On parle de la prochaine série, il y a plusieurs séries importantes dont il faut débattre en matière d'intérêt public. Par exemple que l'ICANN a ignoré les préoccupations de la communauté de la santé concernant les noms de domaines liés à la santé et notamment avec .HEALTH et. HEALTHCARE. Cela inclut des recherches qui ont été publiées et qui expriment des inquiétudes par rapport aux processus de l'ICANN. Cela concerne l'OMS, l'Organisation Panaméricaine de la Santé. Pourquoi cela était ignoré par l'ICANN? Pourquoi ces questions-là ne figurent pas dans le programme de l'ICANN et comment pouvait y répondre dans le cadre de la deuxième série?

PETTER NETTLEFOLD:

Du point de vue gouvernementale, du point de vue de GAC, ce dossier figure dans l'ordre du jour, nous avons un dialogue actif avec le NGPC et nous parlons beaucoup des sauvegardes et émises par le GAC. Notamment les sauvegardes émises par la santé. C'est une question par rapport à laquelle on continue de débattre avec le conseil d'administration. Ce sont des dossiers qui doivent être étudiés de très près pour la prochaine série. Avant de passer à la prochaine série.

BRED WHITE:

Peter, Quelles seraient les trois principales préoccupations du GAC par rapport à la série actuelle?

PETTER NETTLEFOLD:

En ce qui concerne la série actuelle je peux parler au nom de mon gouvernement. Donc il serait difficile d'établir des priorités, mais je pense que dans l'ordre du jour du GAC en ce moment, nous débâtons

par rapport aux sauvegardes, nous regardons de très près ce qui se passe dans la série actuelle avec les sauvegardes. Comment elles sont mises en place. Quel équilibre entre ce que le GAC voit comme étant un conseil on matière de politique publique au conseil d'administration. Et comment cet avis est mis en œuvre. Le GAC se concentre également sur certains problèmes que nous avons identifiés sur cette première série, qui devraient être pris en compte dans les séries futures. A savoir les noms géographiques, les extensions géographiques et ce n'est pas une surprise que cela figure dans l'ordre du jour du GAC, et nous voulons partager notre perspective avec d'autres membres. Notre inquiétude concerne les processus, les candidatures communautaires, et la question du soutien aux candidats qui viennent des économies en développement. Voilà les points identifiés non pas comme étant des priorités mais comme des points intéressants à analyser en vue de la prochaine série. Voir comment on peut résoudre la question des sauvegardes.

J. SCOTT ADAMS :

Je viens de Systèmes Adobe avant je travaillais dans la propriété intellectuelle, et maintenant je travaille à l'unité constitutive commercial. Je crois que, on comprend que le processus a été lent et on a tendance à croire qu'on veut faire en sorte que les gens puissent avoir une date. Je ne pense pas qu'il s'agisse de lenteurs, je pense qu'il faut, surtout qu'il s'agissent de communication opportune et claire. Nous avons beaucoup fait dans cette première série. Ce n'est pas une question de lenteur mais surtout d'intelligence. Je pense que si l'on veut faire la une d'un journal ou mettre un titre dans un journal ont peut

dire que le panel a demandé à ce qui est des processus plus intelligents et mieux informés dans la prochaine série.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Et j'ajouterais réaliste. Parce que parfois nous n'avons pas été réaliste par rapport aux délais que nous avons établis. Nous avons fixes des délais et ensuite nous nous sommes rendus compte que le travail était trop important. Il faut voir donc le travail à faire et établir des dates ou des délais réalistes.

BRAD WHITE: Je pense que vous avez une question, une autre question?

AVRI DORIA : Je prends la parole, je suis membre du NCSG mais je parle ici à titre personnel. Quand on parle de la communauté du soutien aux communautés. On a dit qu'on voulait que les communautés puissent se porter candidates pour des nouveaux gTLDs. Ce qu'on a fait c'est créer un système qui ne favorise pas les communautés, et cela fait partie de cette paranoïa qui a été créé, selon laquelle il y aurait quelqu'un qui va jouer avec le système. Quelqu'un qui va jouer avec le système c'est le jeu finalement qui se fait parce que ce que je me demande c'est comment nous pouvons créer un système qui puisse soutenir véritablement les communautés. Qui puissent véritablement soutenir les communautés en développement qui puissent soutenir ces joueurs, les acteurs plus petits. En permanence il faut penser à ces que ces grands joueurs, ces grands acteurs vont toujours murmurer: "mais ce sont eux qui veulent jouer avec le système"

BRAD WHITE :

Merci.

EVAN LEIBOVITCH:

Une partie de cela concerne un point soulevé par un autre orateur concernant la révision du guide de candidatures. Si nous nous penchons sur la question de la candidature .GAY le soutien correspond à ce qui était demandé dans le guide de candidatures, et il faut donc voir si le processus en lui-même n'était pas correcte. La communauté doit se demander si on veut revenir à ce guide de candidatures et il faut tirer des enseignements de notre expérience. Je ne sais pas cela.... Par exemple je ne sais pas s'il faut modifier une certaine partie de ce guide de candidatures ou le refaire en entier. Il faut évaluer cela avant de continuer de l'avant.

KEITH DRAZEK:

Merci. Je voudrais dire quelque chose par rapport à ce qui a été dit par Avri et Evan. Il y a un changement substantiel par rapport aux guides de candidatures qui va correspondre à un changement de politique et non pas de mise en œuvre. A ce moment-là il nous faudra un PDP, et cela prend du temps. Je pense que les gens doivent être préparés pour cela, je ne vais pas venir ici vous dire que ça va prendre deux semaines ou je pense que je parle au moins de la perspective de mon unité constitutive, on n'a pas d'informations suffisantes mais il faut commencer à débattre de cette question pour voir quel est le travail à faire.

BRAD WHITE: Merci

MICHELE NEYLON: Je pense que cette question des consultants et des autres membres de la communauté. Nous voyons que cela est lié aux régions qui n'avaient pas un bon service au niveau des bureaux d'enregistrement. Mais il nous faut trouver un équilibre entre l'élimination des barrières non nécessaires tout en gardant la stabilité et tout en gardant des règles de jeu équitables. Nous pouvons nous retrouver dans une situation où moi autant que bureau d'enregistrement européen, je peux abuser d'un vide dans le système pour empêcher à un entrepreneur d'une économie en développement obtienne un gTLD. Il faut travailler donc afin que tout le monde puisse avoir la même possibilité d'accès et qu'il y est des règles de jeu équitables pour tout le monde sans qu'il y est des barrières. Car l'internet c'est une source global qui dépasse, qui va aux délais des gouvernements nationaux. C'est la réalité.

BRAD WHITE: Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Avri avait raison, je me souviens quand on travaillait dans le programme de soutien aux candidats que les gens nous disaient que le système allai être by passé, détourné. Et nous avons ajouté des exigences très strictes, de plus en plus strictes, pour que le programme puisse être respecté. Pour qu'on ne puisse pas entre guillemets jouer avec le programme. Mais finalement personne n'a obtenu ce soutien.

BRAD WHITE:

Merci Tijani. J'aimerais maintenant si vous êtes d'accord de passer à la deuxième partie de notre programme à savoir le rôle des comités de développement de politiques de l'ICANN. La structure actuelle des structures de soutien et comité consultative fonctionnent-elles bien? J'aimerais savoir ce que vous en pensez. La façon dont notre système est structuré actuellement est-elle correcte, fonctionne-t-elle correctement? Et pour ce qui vient à cette réunion pour la première fois, ce que font ces organisations de soutien c'est développer des politiques et les comités consultatifs donnent leurs avis par rapport aux travaux qui sont fait par les organisations de soutien. Doit-on modifier cette structure?

EVAN LEIBOVITCH:

Du point de ...je pense qu'on court après les choses en permanences. Une fois qu'elles sont déjà mis en place notre avis intervient après la mise en place des différents éléments. ET je pense que cette structure est adéquate, nous avons travail intercommunautaire, de plus en plus important. Avant les groupes de travail intercommunautaires n'existaient pas, il y avait que des groupes de travail. Et je crois qu'on voit de plus en plus ce type de groupe intercommunautaire. C'est quelque chose de positif, notamment lorsque l'on envisage la participation des membres de GAC de manière précoce. Par exemple, on a trouvé beaucoup de difficultés à l'ICANN liées aux intérêts publiques par exemple les ONG, les OING. Et la question est de savoir comment faire pour que le travail puisse se faire de plus en plus en amont la participation de plus en plus en amont. Et donc le comité

consultatif puisse participer, puisse avoir la possibilité de participer quand il le souhaite à tout moment et en amont.

HEATHER DRYDEN:

En ce qui concerne les enjeux et les défis auquel est confronté le comité consultatif gouvernemental. Je soutiens ce qu'il vient d'être dit par Evan parce qu'il faut essayer de respecter notre mandat. Tout comme ALAC et tout comme les autres comités consultatifs. Il y a beaucoup d'intérêts qui sont liés aux différents dossiers traités au sein de l'ICANN. Nous essayons à tout moment de nous tenir au courant des derniers événements par rapport aux nouveaux gTLDs, ce programme des nouveaux gTLDs. Et par rapport aux événements qui ont lieu au sein de la communauté et ça était très difficile de pouvoir se concentrer sur d'autres sujets au même-temps. C'est pour cela que nous essayons de nous tenir au courant à tout moment, nous essayons d'analyser la question des noms de domaines géographiques. Dans un cadre générale pour pouvoir être efficace dans notre avis. A un moment donné, on nous a accusé d'intervenir trop tard dans le processus, et ces accusations viennent de la part des communautés qui commencent le travail. Et c'est intéressant d'analyser cela, parce que le GAC se retrouve dans une situation où aussi bien le GAC que d'autres collègues de la communauté doivent reconnaître l'importance de pouvoir accorder des priorités aux travaux. Et en tant que communautés savoir vers où nous dirigeons. S'il va avoir un autre programme de gTLD à ce moment-là, il sera nécessaire de se mettre d'accord. Oui la communauté va se concentrer sur ses activités, et à sera très difficile d'avoir un autre programme aussi important de lancer en même temps. Et quand on se retrouve dans cette réalité de travail dans le cas du GAC, nous voyons

qu'il faut pouvoir communiquer et expliquer les choses. Nos réunions sont ouvertes pour la plupart sauf la réunion de l'élaboration de communiqués. Nous allons mettre en place un forum ouvert. Nous essayons de trouver le moyen de mieux expliquer notre travail, de mieux expliquer notre fonction. Et je ne sais pas si la façon dont fonctionne les gouvernements et dont fonctionne le GAC est bien comprise par la communauté. C'est pour cela qu'on reçoit toujours des demandes de créations de groupes de travail etcetera. Et il est très difficile pour nous de par la façon dont nous sommes organisés, nous nous réunissons toujours en séances plénières, tous nos membres sont là. Et donc il est difficile parfois pour nous de pouvoir fonctionner parce que nous fonctionnons de manière différente d'autres comite de la communauté. Nous essayons de participer le plus en amont possible au niveau de nos processus pour donner notre avis. Sous la direction de MANALE nous participons dans un groupe de travail pour la mise en place des recommandations pour le GAC. Et on essaye de voir comment il faut communiquer les choses, comment il faut établir les priorités. On essaye de faire un travail en commun afin de pouvoir mieux participer en amont dans ces processus. Mais ça représente un grand défi et il y a beaucoup d'engagements de notre part pour que cela fonctionne. Mais ça reste une difficulté. Voilà nous avons ces pressions sur nous et sur d'autres parties de la communauté bien entendu. Et il faut vraiment reconnaître que nous devons nous améliorer.

BRAD WHITE:

Je vais vous poser une question Heather. Vous avez bien dit que le GAC doit en générale faire des consultations auprès des différents gouvernements. Et ce système de devoir confirmer auprès des

gouvernements etcetera c'est quelque chose de difficile. Au niveau de la communication peut-on résoudre cela?

HEATHER DRYDEN:

Il faut savoir quel est le résultat que l'on va obtenir d'une réunion comme cela. Ce qui nous aide aussi c'est d'analyser les choses du point de vue de la politique publique. Une grande partie des informations que nous voyons, que nous recevons n'est pas différenciée. Donc, on a en général tendance à nous envoyer des documents, des liens, mais il y a énormément d'informations que nous recevons, et normalement, les représentant on déjà beaucoup de travaille à faire et on déjà d'autres responsabilités dans d'autres domaines et ces informations sont une quantité énorme. Au sein du GAC nous essayons de voir, d'analyser beaucoup de thèmes et c'est pour quoi il nous faut avoir recours a des experts dans certains domaines. Pour pouvoir être représentant du GAC il faut avoir un certain nombre de compétences spécialisées et il faut que les représentants puissent être vraiment qualifiés pour pouvoir aborder ces questions liées a la politiques, liées a beaucoup d'autres sujet techniques et pour pouvoir aussi se mettre en rapport avec des gens qui travaille dans des différents pays dans le domaines des politiques etcetera. Il y a une grande partie du travaille qui se fait du niveau nationales et il est parfois difficile de pouvoir gérer tout cela. L'ICANN a beaucoup évolué, les gouvernements arrivent en général a un consensus quand ils disposent du temps suffisants pour arriver à un consensus. Ce consensus prend du temps, il y a plus en plus de participants au sein de GAC. Voilà certaines des questions auxquelles nous sommes confrontées.

PATRICK :

Je crois qu'il vaut mieux que toujours parler après Heather, parce que je vais dire qu'il n'y a pas que le GAC qui doit affronter ce type de problèmes pour essayer de voir quelle est la vision du comité consultatif dans son ensemble avant de faire un déclaration dans son ensemble. Nous avons le même problème, mais c'est pour cela que nous avons des membres individuels dans le SSAC qui font parti des membres de groupe de travaille qui représentent différentes unités constitutives ainsi que d'autres parti de la communauté ils ne peuvent pas toujours avoir de temps, avoir peu de temps pour pouvoir parvenir a un consensus. Quand nous écoutons les membres individuels, c'est ça que je m'inclus là-dessus, la vie du SSAC peut être plus facilement aligné sur le travaille que nous faisons. Donc pour savoir si la structure actuelle fonctionne comme il faut, nous croyons que s'il faut travailler, faire un effort plus grand pour pouvoir participer d'une manière plus précoce au processus, il faut établir des priorités, ne pas penser de façon isolé, ne pas travailler de façon isolé. Tout cela peut être fait pour améliorer notre manière de travailler. Il y a beaucoup de thèmes qui sont aborder comme Heather la dit mais si nous parlons de la possibilité de résoudre des problèmes, et si la question concerne cela, la réponse est : oui bien sur nous pouvons le faire et nous ne voyons pas pourquoi nous ne pourrions pas améliorer l'état actuel des choses.

RAFIK DAMMAK:

Quand a ces questions il y a un souci par rapport au processus parallèle en provenant du GAC. J'essaye de comprendre ce que l'on peut faire. La

GNSO a un groupe qui est liée au GAC, qui a une liaison avec le GAC. On essaye d'avoir des agents de liaison pour que tout fonctionne de façon plus huilé, pour ainsi dire. Tout cela vient d'une expérience que j'ai eu lorsque j'ai co-présidé le groupe de travaille et il y avait des candidats, et j'étais le candidat d'un pays en développement. Le problème que nous avons eu c'était qu'il y a avait certains membres du GAC qui devaient faire parti du groupe de travaille mais ils ne pouvaient pas y participer de façons très actives. Alors ils ne peuvent pas parfois représenter le GAC en tant que structure mais ils peuvent agir en leur propre nom. Voila donc qu'est ce que, c'est une question pour Heather, qu'est ce qu'on peut faire la dessus ?

KEITH DRAZEK:

Merci. Je pense qu'une réponse directe à cette question qui apparait sur l'écran c'est que la structure fonctionne bien sur, mais elle peut être beaucoup plus efficace. La question que nous devons nous poser est la suivante : que devons nous faire ? D'une part, nous devons établir des priorités de façons plus efficace sur le travaille de l'ICANN par rapport à la communauté, il y a eu des observations sur la disponibilité de temps et la capacité pour discuter de ce que l'on va discuter, et pour savoir quelles sont les questions urgentes. Nous en tant que communauté nous pouvons mieux faire les choses en travaillant de façon collaboratif tout aussi en niveau des *leaders* qu'au niveau des différents groupes, pour établir les priorités sur le travaille qui nous inquiète le plus a nous tous. Nous avons tous notre propre travaille, mais il faut qu'il y ait une communication ou une collaboration plus étroite entre les différents secteurs de la communauté pour identifier ce qui est prioritaires pour nous tous. J'estime que la référence faite par Ivan, en ce sens qu'il

semble y avoir d'avantage d'intérêts entre les différentes partis de la communautés si on compare cela avec ce que l'on faisait il y a 3 ans ou 5 ans. Bon, je crois que nous avons fait un pas en avant et les choses vont mieux actuellement, en ce sens la, par rapport a ce qui se faisait auparavant. Je devrais dire, que pendant les dernières années les leaders du groupes de partie prenantes des comités consultatifs et des organisations de soutien, les leaders des unités consultatif ont eu des téléconférences mensuel avec Fadi et avec du personnel du plus haut niveau. C'est interactions sont vraiment précieuses, elles nous ont aidé a vraiment éviter les travaille en silo et a améliorer notre communication, non seulement la communication de la communauté avec l'ICANN mais entre les différentes parties de l'ICANN. Je crois que c'est un pas dans la bonne direction, je dois remercier Fadi de cet effort fait pour maintenir ce type de communication régulière.

HOLLY RAICHE :

Je voudrais rappeler ce que Madame Pritzker a dit aujourd'hui, les citoyens font partis de ce modèle multipartites et c'est nous qui sommes la. Je voudrais soutenir ce qu'Evan a dit, nous sommes une partie essentielle du processus depuis le début, nous sommes très en retard si nous avons un report de 30, 40, 50 pages, personnes ne veut réécrire quelque chose comme ca. Nous avons le temps et les ressources pour le faire, il faut que nous participions plus précocement. Il y a beaucoup d'exemple sur le nouveau gTLD, de chose qui n'oint pas bien fonctionné. Je pense qu'un bon exemple, Patrik, c'est que Patrik vient parler avec nous il nous présente un document et il nous dit ce qu'il en pense il s'agit des versions préliminaire du document. Et nous voulons lui donner l'occasion de lui dire, bon c'est bien de voir ce que

vous avez écrit pour 3 publics différents, ils ont utilisé tellement de sigle et d'acronyme que nous nous savons ce que cela signifie, mais le reste ne le sais pas. Je crois que c'est un dialogue utile, il dit que nous allons continuer avec ce type d'entretiens pour que tout el monde puisse bien comprendre, et que tout le monde puisse participer plus précocement. Il y a des point de petite important, en fin, qui a un peu moins d'importance, mais c'est des choses qui se rapportes aux difficultés pour le voyage, les problèmes que nous avons pour avoir les visas et moi je viens de l'Asie Pacifique je n'en peut plus d'avoir des réunions a 1 heure, 2 heures, 3 heures, 4 heures du matin. Est-ce que nous pouvons modifier les horaires s'il vous plaît. Merci.

STEVE DeIBIANCO:

Oui, je comprends que nous voulions nous organiser, catégoriser pour donner la place a toutes les parties prenantes partout dans la planète. Cela nous a amené à avoir une structure de communauté consultatif et une structure de soutien et de beaucoup de parties prenantes. Mais pour la communauté du monde des affaires, cela n'est pas faisable, vraiment, lorsque nous avons 3 lettres CSG, est ce que quelqu'un sait ce que cela signifie? C'est le groupe des parties prenantes commerciales. Donc une organisation de soutien en CSG doit être une organisation de soutien représentant les intérêts des différentes entreprises, mais ce n'est pas le cas, c'est une étiquètes que nous avons mis il y a 4-5 ans lors de la restructuration, c'est une étiquette pour les 3 communautés d'affaires ou d'entreprises existantes. L'unité constitutive d'affaires concernant les titulaires de noms de domaines, l'unité constitutive de propriété intellectuelle qui charge à protéger les marques et les fournisseurs sur les marques qui ont été contrefaite et

les marques qui sont violée, et les fournisseur d'accès a internet et les services de télécommunication ainsi que les fournisseurs des câbles operateurs. C'est des intérêts qui sont très variés lorsque nous parlons de la sécurité de nos employeur, de nos clients, cela signifie aussi que l'utilisateur qui cherche un logiciel quelconque et qu'il ne reçoive un logiciel contrefait ou qu'il reçoive un email de Wells Fargo ou l'on va faire de la --. Donc il faut que nous nous occupions de protéger nos clients et que nous créons des étiquettes où il n'y est pas qu'une organisation ou un intérêts de bonne fois. Je crois que l'on met les gens dans de petites catégories pour simplifier les choses mais cela ne représente pas les problèmes auxquels doivent faire face les entreprises à l'heure actuelle.

BRAD WHITE: Je crois qu'il y a un tweet.

INTERVENTION : Je regrette Brad, je regrette je n'ais pas pu résister à cela. Avri a présenté ce tweet. L'ICANN doit se centrer sur les droits de l'homme qui sont affectées par ces politiques. Quand est ce qu'il aura un comité consultatif sur les droits de l'homme ?

BRAD WHITE: Nous allons aborder tout ce thème du droit de l'homme, c'est un souci dans les communautés, dans les groupes des organisations de soutien.

MICHELE NEYLON:

Je crois que cela concerne plusieurs problèmes qui n'ont pas été résolus par l'ICANN. La question de droits de l'homme, de la confidentialité, de la surveillance, ce sont beaucoup de problèmes qui causent des soucis à beaucoup de personnes. Moi, parce que je suis européen, moi j'ai été face à murs très fermes, c'était la structure de l'ICANN concernant la question spécifique de la confidentialité. C'est un thème vraiment terrible. C'est très difficile de parvenir à un équilibre sur ce thème, et le GAC rencontre le même type d'obstacle. On l'a dit dans l'une des séances d'hier, si l'ICANN doit avoir une fonction spécifique au-delà de ce qu'elle fait jusqu'ici, cela peut soulever des problèmes. Il faudrait savoir comment on va aborder ces problèmes, sans que l'on ait l'impression de s'étendre de manière --. Cela a été très intéressant, ce que l'on a dit aujourd'hui sur ce que l'ICANN, ce qui peut être fait par l'ICANN, et ce que l'ICANN ne devrait pas faire.

BRAD WHITE :

Fadi en se préparant pour cette réunion a donné une certaine série d'entretiens avec les médias, et il en a une qui a été, avec Quartz, qui a été publiée aujourd'hui et une autre avec d'autres organisations. Et dans les deux cas, Fadi a dit que l'ICANN a aussi des organisations et des personnes qui disent à l'ICANN qu'elle s'occupe d'avantage de la question qu'elle ne devrait. Il a répondu que la solution était d'avoir un écosystème qui fasse, disons, tout ce qu'il faut pour cet écosystème. Parfois la frustration qu'on ressent ne concerne pas la demande d'aide, mais que cela est dit transféré à l'organisation qui ne doit pas s'en occuper.

EVAN LEIBOVITCH:

Il est très difficile d'établir ce qui concerne l'intérêt public. Chaque fois que l'on aborde ce thème particulier, qui est un thème si problématique, tout le monde essaie de donner son avis, parce que tout le monde a une vision différente de ce qui est l'intérêt public. Par rapport au droit de l'homme on a codifié tout cela, nous avons un document, nous avons une déclaration des Nations Unies universelle, qui a indiqué quelles sont les questions, que nous avons appelé, les questions d'intérêts publics. Ce que nous voyons dans cet appel pour une inclusion des droits de l'homme, c'est que nous n'avons pas pu résoudre certaines questions liées à l'intérêt public, et comme il est plus difficile de les aborder, il faudrait qu'on en parle, comme les questions des droits de l'homme et nous pourrions là, trouver un équilibre grâce à la documentation existante.

RAFIK DAMMAK:

Maintenant, ma réaction sur ce commentaire. Je ne pense pas qu'il s'agisse du mandat ou des groupes qui sont présents à l'ICANN pour résoudre ces questions. Je pense que cela concerne l'évaluation que l'on fait, de les faits sur les droits de l'homme lorsque nous développons des politiques. Si on parle de la confidentialité de WHOIS il faut que nous tenions compte des droits de l'homme et de la confidentialité. Bien des fois, on envoie des lettres à l'ICANN par suite de ces soucis, et nous ne pouvons pas dire que cela fait parti de notre mandat ou cela ne fait pas parti de notre mandat. Il faut évaluer la partie des droits de l'homme comme nous faisons une évaluation d'autres aspects. Ce que dit Avri par rapport à un comité consultatif, bon, il se peut que cela soit lié à ce que fait le SSAC qui s'occupe de la stabilité, la sécurité, il donne

son avis au conseil d'Administration et à l'ICANN. Je crois que cela peut être fait aussi sur les droits de l'homme.

HEATHER DRYDEN:

Je veux tout simplement signaler, qu'il semblerait ne pas avoir de rapport entre ce que nous estimons être les droits de l'homme et la manière dont ils sont appliqués et comment sont compris les principes du droit international. Les droits de l'homme sont du ressort des gouvernements, et c'est aux gouvernements de préserver ces droits, y compris pour la liberté d'expression, et d'autres libertés. L'ICANN est une organisation du secteur privé, il faut que nous reconnaissons ce caractère si nous voulons discuter au sein de la communauté sur les droits de l'homme. Il me semble que c'est l'un des motifs pour lequel cette discussion suscite tant de débats lorsque nous parlons des droits de l'homme.

PATRIK FALTSTROM :

Je soutiens ce que dit Avri et l'objectif qu'elle poursuit, lorsqu'elle dit qu'il faut que la révision tienne compte de l'intérêt public, mais il faut que nous fassions attention au nom, ou à l'étiquette que nous donnons à cela, comme Heather l'a dit. Parce que si nous parlons de droit de l'homme c'est quelque chose de très spécifique qui interdit, oblige les gouvernements à faire quelque chose pour protéger les citoyens de chaque Etats. Donc ce n'est pas très claire au point de vu formel comment on doit appliquer les droit de l'homme ici, dans une organisation du secteur privée. Je crois quand dernier recours, nous devons voir comment nous nous conduisons et nous devons nous assurer que chacun utilise les noms de domaines pour ce à quoi ils

doivent être destinés. C'est là que nous devons commencer à réviser pourquoi il y a des noms de domaines qui sont enregistrés et il y a un bon nombre de noms de domaines qui sont enregistrés et qui se sont engagés à traiter ou à voir toutes les questions concernant les délits ou le délit de services, les attaques de délits distribués, et d'autres types d'attaques sur les systèmes qui peuvent se produire sur internet. Il y a parfois des enregistrements qui permettent à certaines personnes de faire certaines choses, donc, de quoi parlons-nous ? Il faut restreindre cela à un certain nombre de domaines lorsqu'ils sont utilisés de manière non appropriés ?

BRAD WHITE:

On me dit que nous avons que 3 minutes, je sais qu'il y a 2 autres commentaires. Nous prendrons une dernière question des personnes ici présentes. Et nous allons devoir nous arrêter pour le déjeuner parce qu'il y a des personnes qui doivent aller dans une conférence de presse.

THOMAS:

Je suis représentant du gouvernement Suisse au GAC. Je veux dire que par rapport à ce que Michèle et d'autres ont dit, l'ICANN n'est pas un organe expert dans la question de droit de l'homme, mais lorsque l'on émet des contrats pour les compagnies qui sont au sein d'un pays, c'est que les compagnies doivent respecter la législation, les lois nationales, et doivent respecter aussi les droits de l'homme et ces entreprises doivent signer ces contrats et cela les pousse à commettre des actes illicites pour des questions qui se rapportent à d'autres régions.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]